



« Numéro 71, Octobre 2009 »

Mieux comprendre les rôles exercés par le personnel enseignant et les étudiants dans un contexte d'intégration des TIC

Version Imprimable

Christian Barrette, chercheur (Association pour la recherche au collégial (ARC))

Dans le cadre de ses travaux de recherche, Christian Barrette donne à chaque étudiant ou étudiante un rôle qui varie selon l'approche pédagogique de l'enseignant ou l'enseignante. La description de ces différents rôles, ci-dessous, facilite l'utilisation de la grille d'analyse d'une activité.

L'enseignant vise la transmission de contenus Enseignant : didacticien Étudiant : réactif	L'enseignant vise la maîtrise consciente d'habiletés cognitives Enseignant : facilitateur Étudiant : proactif	L'enseignant vise la coconstruction de connaissances Enseignant : animateur Étudiant : interactif
--	--	--

Rôles de l'élève	
Rôle réactif	<p>«Dans ce mode, l'accent est mis sur l'INFORMATION à extraire de l'environnement (la culture, les connaissances, les savoirs à connaître) et sur celui qui les détient de manière explicite (l'ENSEIGNANT ou encore les sources de connaissances : supports, bases de données, encyclopédies...). Des outils prototypiques de ce mode sont : les livres, les encyclopédies, les syllabi virtuels, les vidéos, les tutoriels, les exercices (<i>drill & practice</i>), la visioconférence passive, les sites Web (le plus souvent). Les méthodes pédagogiques apparentées sont les cours, les exposés, les conférences, les séances d'exercices. Remarquons que ces outils plongés dans d'autres méthodes pédagogiques plus actives (dans l'APP, on a aussi besoin de livres) font migrer le dispositif vers des modes plus élaborés (<i>sic</i>) On peut aussi dire que dans ce mode, c'est celui qui détient le savoir qui pose les questions (enseignants ou logiciels répéteurs); l'apprenant répond aux sollicitations de son environnement. Il s'agit souvent de la porte d'entrée dans le cadre de pédagogies plus actives : on commence par rechercher les ressources pour documenter le problème ou la tâche.» (LEBRUN, Marcel. <i>Courants pédagogiques et technologies de l'éducation</i>, (En ligne). (Consulté le 29 janvier 2009).</p>
Rôle proactif	<p>«Dans ce mode, l'accent est mis sur les COMPÉTENCES souvent cognitives (et de haut niveau : analyse, synthèse, évaluation, esprit critique) que l'APPRENANT va devoir déployer dans l'environnement, dans le dispositif mis en place par l'enseignant ou proposé par l'outil informatique. Les savoirs sont toujours présents, mais de manière plus implicite, plus latente : c'est à l'apprenant de les reconstruire, de les redécouvrir au travers de l'utilisation de simulation (analyse) et de modélisation (synthèse), de la résolution de problèmes, de la création de projets. Des outils prototypiques sont : logiciels de programmation, de bureautique (leurs usages particuliers), logiciels de simulation et de modélisation, quelques cédéroms et sites Web. Les méthodes pédagogiques apparentées sont les démarches de résolution de problèmes, d'élaboration de projet, laboratoires réels ou virtuels ... Dans ce mode, c'est en principe celui qui apprend, l'utilisateur, qui pose des questions au système</p>

	environnant (What if?), qui se pose des questions, qui imagine des hypothèses. Lorsque l'on parle d'interaction dans ce mode, on se réfère souvent à l'interactivité fonctionnelle (interface homme-machine, ergonomie, boutons, menus...)» (LEBRUN, Marcel. <i>Courants pédagogiques et technologies de l'éducation</i> , (En ligne). (Consulté le 29 janvier 2009).
Rôle interactif	«Dans ce mode, l'accent est mis sur des COMPÉTENCES plus relationnelles (travail en équipe, communication...). On peut le voir comme la conjonction des deux modes précédents avec différentes déclinaisons d'interactivité relationnelle : (1) immersion dans un environnement (jeux de rôles, interaction avec des partenaires virtuels), (2) interaction entre partenaires à distance (<i>mail, news</i> , listes et leurs usages pédagogiques) ou encore (3) interaction avec des partenaires locaux (on "discute le coup", on se pose des questions, des hypothèses, on trouve des solutions autour d'un cas, d'un outil technologique, d'un média). Le dispositif pédagogique prend des dimensions très différentes entre des usages plus individuels en (1) et des apprentissages coopératifs en (2) et (3). Comme dans l'apprentissage coopératif, l'importance de la tâche et des organes de soutien à sa réalisation sont importants. Les outils prototypiques sont les technologies de la communication (usages des <i>mails, news</i> , etc.), mais aussi certains logiciels ou cédéroms (jeux de rôle...) et certains usages de la visioconférence active. Les méthodes pédagogiques apparentées sont le séminaire, l'étude de cas...» (LEBRUN, Marcel 2007. <i>Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation?</i> 2 ^e édition, De Boeck, Bruxelles. p. 78).

Rôles de l'enseignant	
Rôle de didacticien	«Chaque fois que c'est la représentation, l'action ou l'intention de l'enseignant qui s'exerce et qui occupe la place centrale dans sa pratique, c'est ce rôle qui prédomine. En exerçant son rôle didactique, l'enseignant contribue à l'émergence de représentations significatives sur le plan du savoir et du savoir-faire; il assure ainsi un modèle à imiter. Les pratiques liées à ce rôle amènent l'enseignant à structurer les éléments essentiels des objets d'apprentissage pour en assurer l'appropriation par l'élève. Il se préoccupe alors de leur sélection et de leur ordonnancement, des moyens qu'il utilisera pour les véhiculer et de ses propres interventions à mettre en place. Jonnaert et Vander Borgh (1999) indiquent que lorsqu'il est didacticien, l'enseignant effectue à la fois une réflexion sur les objets d'enseignement, sur les conditions d'appropriation des savoirs et sur ses interventions d'enseignement.» (RAYMOND, Danielle. <i>Qu'est-ce qu'apprendre et qu'est-ce qu'enseigner? Un tandem en piste!</i> , Association québécoise de pédagogie collégiale, Montréal, 2006, p. 101-104)
Rôle de facilitateur	«Chaque fois que c'est la représentation, l'action ou la motivation de l'élève qui est au cœur de l'action, c'est le rôle de facilitateur de l'enseignant qui s'exerce. Par ce rôle, que Tardif (1992) appelle de son côté rôle de médiateur, l'enseignant assure le passage de la dépendance à la pratique guidée, puis à l'indépendance et à l'autonomie dans l'exercice de la compétence. Par son côté entraîneur, il ou elle place constamment l'élève en situation de problèmes, dans des tâches significatives, réelles, complexes, complètes et globales. Selon Archambault (1999), l'exercice de ce rôle "peut contribuer fortement à l'émergence d'un savoir-être fortifié chez l'élève, puisque l'enseignante ou l'enseignant se centre particulièrement avec lui sur les relations qu'il entretient avec l'objet d'apprentissage et sur ses manières de l'aborder. De plus, particulièrement auprès des élèves en situation de difficulté passagère ou récurrente, le rôle de facilitateur contribue fortement à identifier les zones de développement atteintes et celles qui sont en voie de maturation." (Archambault, Guy. <i>Les pratiques professionnelles enseignantes du niveau collégial</i> , Regroupement des collèges PERFORMA, 1999, p. 280) C'est par le diagnostic qu'il pose tout au long du cheminement menant à l'appropriation de l'objet d'apprentissage par l'élève que se structure l'interaction entre lui et l'élève et qu'il exerce ce rôle de facilitateur.» (RAYMOND, Danielle. <i>Qu'est-ce qu'apprendre et qu'est-ce qu'enseigner? Un tandem en piste!</i> , Association québécoise de pédagogie collégiale, Montréal, 2006, p. 101-104)
Rôle d'animateur	«Lorsque la pratique est centrée sur la gestion de l'objectif commun et de l'action collective, l'enseignant exerce son rôle d'animateur. "Les fonctions d'animation permettent de gérer les interactions entre les acteurs du groupe, de voir à ce que soit assurée la médiation entre l'élève et son environnement psychosocial. Ces fonctions touchent les trois dimensions de l'action collective à cogérer en classe : les objectifs des activités d'apprentissage proposées au groupe, les stratégies retenues pour les atteindre et la place accordée aux élèves dans le groupe. L'exercice de ces fonctions contribue fortement au développement d'un savoir vivre ensemble chez les élèves." (Archambault, Guy. <i>Les pratiques professionnelles enseignantes</i>

du niveau collégial, Regroupement des collèges PERFORMA, 1999, p. 44).» (RAYMOND, Danielle. *Qu'est-ce qu'apprendre et qu'est-ce qu'enseigner? Un tandem en piste!*, Association québécoise de pédagogie collégiale, Montréal, 2006, p. 101-104)



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#). Dernières mises à jour : 19/01/2010

